

Note économique

N° 132

MAI - JUIN 2011

**Pourquoi il faut
combattre l'extrême droite**

Sommaire

PREMIERE PARTIE

Le programme du FN est contre les travailleurs	6
Le FN demeure un parti traditionaliste et ségrégationniste	6
Des mots du FN changent au gré des circonstances	6
La crise sociale est le terreau de l'extrême droite.....	7
Le « nouveau discours social » du FN n'est pas si nouveau que cela	7
Le FN veut un « Etat gendarme » pour mieux défendre les intérêts des détenteurs de capitaux	8
Des propositions dangereuses pour les travailleurs	8
Sortir de l'euro, pour mieux exploiter les travailleurs français.....	8
Un protectionnisme accru, pour mettre en opposition les travailleurs français avec ceux des autres pays	9
Une préférence nationale, pour dédouaner la stratégie patronale d'exploitation des travailleurs, français et immigrés	9
Des propositions qui remettent en cause notre « modèle social ».....	9

DEUXIEME PARTIE

L'apport de l'immigration pour la France est aussi positif en termes économique et financier	10
La France compte parmi les pays européens où l'immigration est la plus faible	10
Un apport indispensable pour l'économie française	11
Une structure d'immigration stable sur le long terme	11
Les travailleurs immigrés ne « chassent » pas les travailleurs français.....	11
Il y a complémentarité entre le travail des autochtones et celui des immigrés	12
La situation des travailleurs immigrés est plus vulnérable	12
Les immigrés africains sont plus touchés par le chômage	12
Le poids des immigrés dans les dépenses de protection sociale reste faible	13
Une contribution nette de 12 milliards d'euros aux budgets publics et sociaux	13
Les immigrés tirent peu de bénéfices des principaux postes de dépenses sociales.....	13
Une contribution positive à long terme.....	14
Conclusion.....	14

L'écart grandissant entre les promesses électorales de Nicolas Sarkozy et le bilan de son gouvernement, la dégradation de la situation d'une partie importante du monde du travail, l'accumulation des difficultés pour les salariés, les privés d'emploi et les retraités, surtout après la crise économique et financière de 2008-2009, sont propices au développement des idées de l'extrême droite.

Les propos scandaleux de Laurent Wauquiez, ministre des Affaires européennes concernant les bénéficiaires du RSA, dans la foulée de ceux de Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, concernant notamment la présence des immigrés sur le territoire français, attestent de cette dérive.

Le Front national profite de ce contexte.

Tout en poursuivant la stratégie de son père, Marine Le Pen veut donner une image plus présentable de ce parti.

Le FN cherche surtout à surfer sur les amertumes, les déceptions et les souffrances de nos concitoyens, particulièrement parmi les couches les plus défavorisées de la population.

Pour ce faire, la présidente du FN n'hésite pas à reprendre, auprès des forces progressistes, des idées qui sont à l'opposée de la doctrine du parti d'extrême droite.

Ainsi, par exemple, elle parle de la faiblesse du pouvoir d'achat des travailleurs et dénonce la stratégie de distribution des dividendes des entreprises. En même temps, elle continue d'entretenir la division au sein du salariat et de la population en stigmatisant les immigrés ou en récusant la double nationalité, comme si les problèmes de la France venaient de la présence des immigrés ou de la double nationalité.

La contradiction entre le discours apparemment social du parti d'extrême droite et la doctrine fondatrice de ce parti met en exergue le caractère opportuniste de la stratégie de Marine Le Pen. En la matière, elle fait preuve d'une capacité de récupération plus forte que son père : elle n'a pas peur de récupérer les critiques dès lors qu'elles l'arrangent, dès lors qu'elle lui permettent de renforcer l'accent « national, social et populaire » (pour reprendre ses propres termes) de son discours, même si ces critiques entrent en contradiction avec les éléments fondateurs de sa pensée, parmi lesquels l'attachement au système capitaliste et la stigmatisation des immigrés.

L'incapacité du gouvernement à répondre aux attentes de la population arrange aussi le parti d'extrême droite qui profite, en même temps, d'un accueil bien veillant de la plupart des médias.

Ce n'est pas la première fois dans l'histoire qu'une partie des couches sociales les plus défavorisées est séduite par des idées de l'extrême droite.

A chaque fois, cette séduction a conduit au recul de la démocratie et à la régression sociale. La gestion des municipalités par l'extrême droite en est la preuve la plus convaincante.

Il est absolument nécessaire de dévoiler cette tentative de séduction du FN. L'enjeu est énorme pour les travailleurs, pour la démocratie.

Il ne s'agit pas de se positionner par rapport à chaque expression du FN. En effet, en récupérant les idées de ses adversaires, le parti d'extrême droite cherche à obliger ceux-ci à se positionner à l'occasion de ses expressions ponctuelles, ce qui lui permettra de se médiatiser davantage.

Il s'agit, pour nous, au contraire de porter le débat sur les enjeux fondamentaux, sans tomber dans le piège de positionnements ponctuels.

Première partie :

Le programme du FN est contre les travailleurs

Le FN demeure un parti traditionaliste et ségrégationniste

Sur le fond, le FN demeure un parti conservateur, traditionaliste et ségrégationniste.

Dans les médias, on fait beaucoup de bruits sur le « changement d'orientation » du FN suite à l'élection de Marine Le Pen à la présidence du parti d'extrême droite. Mais on oublie très souvent de souligner que les fondements du programme du FN demeurent inchangés.¹

En effet, le FN continue de penser que la « *cohésion de la nation* » repose sur quatre piliers : la famille, l'école, l'armée et la religion. Le changement de présidence du FN n'a donc rien changé en la matière.

Par ailleurs, prétextant du « *caractère sacré de la vie* », le FN programme des reculs sociétaux importants et préconise notamment un référendum sur l'avortement.

Rien, non plus, ne change en ce qui concerne l'approche ségrégationniste du parti d'extrême droite. Comme par le passé, le FN stigmatise les travailleurs immigrés et leurs demandent des efforts supplémentaires. Ainsi, le parti d'extrême droite revendique une majoration de 35 % des cotisations maladie et chômage des travailleurs immigrés.

Comme par le passé, le FN mise sur les peurs : peur des salariés de perdre leur emploi, perdre de se trouver et de rester en permanence dans la précarité ou dans le chômage, peur de l'étranger...

Marine Le Pen reprend la stratégie initiée par ses prédécesseurs. Dans un monde où les solidarités se présentent plus que jamais comme un impératif², elle nourrit, comme son père, la haine :

vis-à-vis des progressistes, vis-à-vis des immigrés, vis-à-vis de l'extérieur.

Des mots du FN changent au gré des circonstances

Marine Le Pen a fait beaucoup de bruits autour de son programme économique.

En réalité, elle n'a pas fourni de programme digne de ce nom. Elle a simplement présenté quelques éléments au cours d'une « conférence de presse » qui n'aura été finalement, selon un journaliste présent, qu'un « petit déjeuner de travail ».

Les éléments dévoilés au cours de cette « conférence de presse » montre bien que Marine Le Pen poursuit totalement la démarche démagogique de son père, tant sur la forme que sur le contenu.

L'agressivité verbale vis-à-vis des adversaires s'accompagne de promesses gratuites et d'une reprise plus prononcée des mots d'ordre des forces progressistes.

Comme son père, Marine Le Pen accuse indifféremment la gauche et la droite. En même temps, elle n'hésite pas à donner une « tonalité sociale » plus forte à ses propos, à reprendre des mots d'ordre développés et défendus par des organisations syndicales et des partis politiques de gauche, tout en s'opposant à eux.

Par exemple, elle parle de la « *nationalisation de certaines banques* » sans poser aucunement la question fondamentale de la finalité des banques et celle des droits des salariés.

Cela montre que le FN demeure le parti de la démagogie. Comme par le passé, ses pratiques font fi de toute honnêteté intellectuelle. Le changement de sa présidence ne modifie pas cette réalité.

Dans le discours du FN, les mots changent en fonction des circonstances, du climat politique et social, de l'audience, mais les idées demeurent fondamentalement inchangées.

La reprise opportuniste des mots d'ordre des forces progressistes témoigne du fait que, dans la foulée de son père, Marine Le Pen veut profiter de la grande déception provoquée par les politiques désastreuses du gouvernement Sarkozy-Fillon.

L'insistance sur les « valeurs traditionnelles » du FN (famille, école, armée, religion, stigmatisation des immigrés notamment d'origines africaine et asiatique...) et la reprise des mots d'ordre des

¹ Voir « Pourquoi la Cgt combat l'extrême droite », *Note économique*, n° 108, mars 2007.

² Cf. « Reconquérir l'industrie, c'est répondre aux besoins et assurer un développement humain durable », *Note économique*, n° 131, mars-avril 2011.

forces progressistes donnent un caractère totalement incohérent et contradictoire au discours du FN.

Cela rend difficile, surtout pour le citoyen peu familier avec les mécanismes profonds du fonctionnement de l'économie, de se rendre compte des contradictions entre le discours du FN et son « projet de société ».

La crise sociale est le terreau de l'extrême droite

La reprise des idées et des mots d'ordre progressistes par l'extrême droite n'est pas un phénomène nouveau.

On le sait, l'histoire ne se répète pas complètement ; mais le retour aux faits historiques permet d'élucider les enjeux présents ³.

Notre civilisation est en crise. Un aspect majeur de cette crise est bien l'accroissement des inégalités sociales et le développement de la précarité et de la pauvreté, y compris au sein du salariat ⁴.

Aux yeux d'une partie de la population, particulièrement des plus défavorisés parmi lesquels un nombre croissant de travailleurs (salariés, privés d'emploi, retraités), les fortes mutations en cours provoquent un déracinement social, un désarroi devant un monde qui change trop vite, pour ainsi dire.

³ Une (re)lecture des classiques sur la montée du fascisme pourrait être très utile dans des circonstances actuelles.

En dehors des écrits politiques, dans le domaine littéraire, en plus, bien sûr, de Brecht, on pourra lire avec grand intérêt le roman d'Anna Seghers *Les morts restent vivants*, Actes Sud.

On pourra aussi regarder avec grand intérêt *Lissy*, l'excellent film du cinéaste allemand, Konrad Wolf.

La conférence du professeur Pierre Milza à l'Université de tous les savoirs en 2010 est très instructive. Cette conférence est consultable sur : <http://onlyzentv.blogspot.com/2010/12/le-fascisme-au-xxeme-siecle-pierre.html>.

⁴ Voir *Note économique* n° 131, mars-avril 2011.

Ce désarroi conduit dans certains cas à un rejet des valeurs démocratiques, à un déni de solidarités, à un repli sur soi, etc.

Ce contexte est très favorable au développement des idées de l'extrême droite, voire aux idées fascisantes. Il permet à l'extrême droite de récupérer des mots d'ordre développés par les forces progressistes.

L'objectif de l'extrême droite est de gagner les voix des déçus, des « laissés pour compte », non pour résoudre leurs problèmes, mais pour abuser de leur confiance afin de renforcer le système d'exploitation capitaliste.

Le « nouveau discours social » du FN n'est pas si nouveau que cela

Contrairement à ce qui est souvent dit dans les médias, Marine Le Pen n'innove pas dans le domaine du discours social. En la matière, le changement de vocabulaire du FN a débuté dans les années 1990. Marine Le Pen lui donne un accent plus prononcé.

Depuis pratiquement deux décennies, l'accent du FN est devenu de plus en plus « socialisant » au fur et à mesure que se développaient la précarité, les inégalités et l'insécurité sociale ⁵.

Par delà le vocabulaire, le FN ne veut pas d'une France plus solidaire ; il veut une France où les capitaux français auraient davantage de libertés pour exploiter les travailleurs français.

Jean-Richard Sulze, un théoricien de la doctrine économique du FN, par ailleurs conseiller régional du parti d'extrême droite dans le Nord-Pas-de-Calais, résume bien la philosophie du « projet de société » de ce parti.

Ce « projet » demeure fondamentalement ancré dans le capitalisme national : « *liberté du commerce et de l'industrie à l'intérieur du pays, garantie par un Etat gendarme, qui lui-même sera plus protecteur vis-à-vis de l'extérieur.* » ⁶

⁵ Sylvain Crépon, « Anti-utilitarisme et déterminisme identitaire », *Revue du MAUSS*, n° 27, 2006.

⁶ *Revue Challenges*, disponible sur :

Le FN veut un « Etat gendarme » pour mieux défendre les intérêts des détenteurs de capitaux

La référence à l'« Etat gendarme » n'est pas fortuite. Il ne faut pas voir dans cette référence une quelconque rupture avec les traditions capitalistes.

Contrairement aux idées reçues et largement propagées par les libéraux, le système capitaliste n'a jamais fonctionné sans Etat. L'intervention de l'Etat a toujours été indispensable pour le maintien et le développement du système capitaliste et de l'exploitation des travailleurs.

Bien sûr, le contenu de l'intervention de l'Etat est conditionné par les luttes sociales et politiques. Ainsi, les luttes sociales en France ont donné lieu aux avancées sociales en faveur des travailleurs. Et c'est bien ces avancées-là qui sont aujourd'hui visées tant par la droite que par le FN.

En effet, le FN ne cache pas son hostilité à l'égard des forces de progrès, des forces sociales qui luttent pour défendre les intérêts des travailleurs et développer les droits sociaux.

Cela explique, entre autres, l'opposition du FN au puissant mouvement social contre la réforme des retraites. Cela explique aussi et surtout son hostilité vis-à-vis de la Cgt.

Des propositions dangereuses pour les travailleurs

Le FN attribue, en dernière analyse, les difficultés de la France à deux facteurs principaux : l'euro et les « étrangers » (soit les immigrés, soit les pays étrangers).

En termes d'outil de politique économique, cette vision conduit le FN à proposer trois mesures principales : sortie de l'euro, protectionnisme accru, préférence nationale.

En attribuant les difficultés de la France à ces facteurs, le FN vise en fait à camoufler la vraie cause de nos difficultés, à savoir la stratégie de dévalorisation du travail au profit des détenteurs de capitaux.

Menée par les entreprises et soutenue par l'Etat, cette stratégie a surtout abouti à un développement sans précédent de la précarité et des bas salaires,

à un accroissement des inégalités sociales. Elle a aussi conduit à un affaiblissement du potentiel productif du pays et au recul de la France sur la scène internationale.⁷

Les idées avancées par le FN ne permettent pas de remédier à ces difficultés. Au contraire, elles risquent de les aggraver.

Voyons pourquoi.

Sortir de l'euro, pour mieux exploiter les travailleurs français

La sortie de l'euro est présentée comme la pièce maîtresse des propositions économiques du FN : l'euro sera remplacé par le franc ; un « nouveau franc » à parité avec l'euro serait rétabli (autrement dit, ce nouveau franc vaudrait 1 euro) ; ce franc serait ensuite dévalué de 20 à 25 %.

L'argument avancé pour défendre ces idées est la suivante : « *donner des marges de manœuvre au pays* ».

Pour ne pas heurter les salariés qui sont constamment mis sous pression par le patronat avec l'argument de « compétitivité », le FN se garde bien d'utiliser cette expression. Mais en réalité, sa proposition correspond bien à la stratégie patronale de gains de compétitivité sur le dos des travailleurs.

La proposition du FN consiste bien à opérer une « dévaluation compétitive » avec comme seul objectif d'améliorer la « compétitivité-prix » des produits français.

Le FN reprend donc à son compte, sans le dire explicitement, la vieille recette de dévaluation de la monnaie nationale au détriment des travailleurs.

Cette proposition provoque au moins trois effets pervers :

1°) La dévaluation signifie une dévalorisation de la valeur de la force de travail des salariés français.

Cette politique a été déjà expérimentée en France. Elle n'a jamais profité aux travailleurs. Son but principal a toujours consisté à permettre aux capitaux de préserver leurs intérêts au détriment des travailleurs.

http://www.challenges.fr/actualites/politique_economique/20110311.CHA4021/quel_programme_economique_pour_le_fn_.html.

⁷ Cf. « Récession sociale et récession économique : quels liens ? Quelles réponses ? », *Note économique*, n° 120, septembre 2008.

Les dévaluations successives des années antérieures à l'introduction de l'euro n'ont pas empêché, par exemple, la hausse du chômage ni la fermeture des sites industriels.

2°) La dévaluation conduit automatiquement à une hausse des prix, obérant surtout le pouvoir d'achat des salariés, des privés d'emploi et des retraités.

Une dévaluation de 20 à 25 % signifie une baisse d'au moins autant du pouvoir d'achat.

3°) Enfin, la dévaluation alourdira le poids de la dette publique dont 2/3 sont détenus par les « non résidents », c'est-à-dire par des sociétés et des individus installés juridiquement à l'étranger ; elle alourdira également les charges d'intérêt de la dette.

Les seuls bénéficiaires seront les détenteurs de capitaux financiers.

Un protectionnisme accru, pour mettre en opposition les travailleurs français avec ceux des autres pays

Pour soi-disant mieux protéger l'intérêt national, le FN préconise notamment l'établissement de contingents d'importations et le rétablissement de droits de douane.

Ici aussi, le FN fait fi des effets pervers d'une telle mesure : représailles des autres pays, hausse des prix...

Les exportations de la France comptent pour environ un quart de la production nationale. Inversement, un quart de ce qu'on consomme en France provient de l'étranger, soit pour la consommation directe des ménages, soit sous formes de matières premières et de produits intermédiaires utilisés par les entreprises.

Il est fort possible que l'instauration des quotas d'importation conduise les autres pays à riposter.

En effet, on ne peut pas demander aux autres pays de continuer d'acheter des produits français et en même temps attendre d'eux de vendre moins de produits en France.

Autrement dit, les prétendus et hypothétiques gains d'activité dus à l'instauration de quotas d'importations pourraient être annulés par les pertes potentielles d'activité liées à la baisse des exportations qui pourrait résulter des mesures de représailles des autres pays.

De plus, l'instauration des droits de douane conduit généralement à la hausse des prix, ce qui obère le pouvoir d'achat des travailleurs.

Une préférence nationale, pour dédouaner la stratégie patronale d'exploitation des travailleurs, français et immigrés

C'est peut-être là le sommet du cynisme et de la démagogie du FN.

Selon le FN, la politique d'immigration française coûterait 40 milliards d'euros par an. Il suffirait, selon lui, de renvoyer les étrangers chez eux pour économiser cet argent et le dépenser « utilement ».

Selon Marine Le Pen, « *un étranger a vocation à rentrer chez lui s'il ne trouve pas d'emploi... Il faut réserver la protection sociale à certains, et notamment aux Français* ».

Cette vision cynique cherche en fait à blanchir la stratégie patronale de surexploitation des travailleurs immigrés.

L'apport des travailleurs immigrés est indispensable au fonctionnement de l'économie française.

De plus, les travailleurs immigrés rapportent plus aux caisses de l'Etat et de la Sécurité sociale qu'ils n'en reçoivent (voir la deuxième partie de la présente note).

Des propositions qui remettent en cause notre « modèle social »

Les propositions du FN en matière fiscale demeurent pour l'instant trop vagues. Mais elles vont dans le sens d'une remise en cause de notre système social.

Le FN évoque un système fiscal articulé autour de 5 axes : impôts sur le revenu, sur les sociétés, sur le patrimoine, sur la consommation, droits de douane.

Ces axes ne sont pas détaillés. Dans l'état actuel des annonces, le FN viserait surtout à :

- « *fusionner l'impôt sur le revenu, la CSG, la CRDS et les cotisations sociales salariales* ». Ces impôts seraient prélevés à la source ;

- « *unifier la loi de Finances et la loi de financement de la Sécurité sociale* » ; il n'y aurait qu'une seule loi régissant le budget de l'Etat et celui de la Sécurité sociale.

Ces idées remettent en cause la logique de notre système de protection sociale. Si elles sont

appliquées, elles modifieront profondément le mode de gestion du système, qui deviendrait étatique.

Fusionner l'impôt sur le revenu et les cotisations sociales conduit en fait à couper le lien entre le travail et la protection sociale, lien qui constitue le fondement de notre système de protection sociale. Le système de protection sociale se transformerait en système d'assistanat.

De plus, une telle fusion mettra le système de protection sociale et sa gestion à la discrétion entière de l'Etat. Les travailleurs perdront toute possibilité d'intervention directe dans ce domaine. La protection sociale deviendra, encore plus, un facteur d'ajustement aux exigences des marchés financiers.

Les principaux bénéficiaires de telles idées sont des acteurs privés, notamment des compagnies d'assurance qui profitent déjà largement de la multiplication des restrictions budgétaires, notamment dans le domaine de la santé, et sans doute demain dans le domaine de la dépendance.

Les principaux perdants seront donc les travailleurs, c'est-à-dire les salariés, les privés d'emploi et les retraités.

S'agissant du prélèvement à la source, il faut préciser que cette idée est défendue notamment par les libéraux depuis longtemps, libéraux que le FN prétend dénoncer.

Le prélèvement à la source déséquilibrera davantage les rapports de force entre l'employeur et les salariés au détriment de ces derniers.

Deuxième partie :

L'apport de l'immigration pour la France est aussi positif en termes économique et financier

L'apport de l'immigration est multiple : démographique, culturel, économique...

Il est absolument erroné d'avoir une approche comptable pour apprécier l'apport de l'immigration, surtout du point de vue économique et financier. Toutefois, dans la mesure où le discours de l'extrême droite est particulièrement focalisé sur le prétendu « coût de l'immigration » pour l'économie française, il n'est pas inutile de démystifier ce discours et de mettre à nu son caractère cynique et démagogique.

Une étude réalisée pour la Drees fournit des éléments éclairants sur cette question ⁸.

La France compte parmi les pays européens où l'immigration est la plus faible

Dans les années 1920, la moyenne annuelle des entrées en France était de l'ordre de 300 000 immigrés (personnes étrangères nées hors de France). Ils étaient 200 000 personnes l'an dernier, dont 50 000 européens.

A partir de 1974, les flux migratoires ont été régulés. Depuis une vingtaine d'années, les arrivées d'étrangers non communautaires varient autour de 150 000 à 200 000 personnes par an.

Par ailleurs, 100 000 individus quittent chaque année la France (immigrés rentrant chez eux ou Français partis s'installer à l'étranger).

Le solde migratoire est donc de l'ordre de 100 000 personnes par an, autant d'individus à accueillir.

En comparaison, la Norvège, l'Italie ou l'Espagne ont une proportion d'immigrés plus de deux fois supérieure à la nôtre ⁹.

⁸ X. Chojnicki, C. Defoort, C. Drapier, L. Ragot, *Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme*, Rapport pour la Drees-Mire, Juillet 2010.

⁹ Cf. M. Bellan, « La proportion d'immigrés augmente-t-elle sur le territoire français ? », *Les Echos*, 26 avril 2011.

Sur les 100 000 personnes qui migrent « légalement » sur le territoire français :

- près de 50 000 personnes entrent sur le territoire grâce au regroupement familial ;
- entre 10 000 et 15 000 personnes sont des étudiants ;
- un peu plus de 20 000 personnes constituent chaque année ce que l'on appelle « l'immigration légale du travail » ;
- le reste, ce sont essentiellement des demandeurs d'asile.

Comme le souligne un chercheur de l'université de Lille, « *« l'immigration légale du travail » est donc très marginale aujourd'hui en France.* »¹⁰

Un apport indispensable pour l'économie française

L'immigration a été, et demeure, un élément important du fonctionnement des économies modernes, y compris en France.

En France, la recherche de la main-d'œuvre immigrée pour relever les défis de la reconstruction de l'après Seconde guerre mondiale et du rattrapage économique a conduit à organiser des mouvements de main-d'œuvre en provenance notamment des pays africains.

Cette organisation systématique de la présence des travailleurs immigrés a donné une configuration spécifique à leur présence sur le « marché du travail ».

La présence des travailleurs immigrés a particulièrement permis de « libérer » la main-d'œuvre autochtone des fonctions considérées le plus souvent comme étant « sans importance », « insuffisamment nobles »¹¹.

¹⁰ X. Chojnicki, économiste à l'université de Lille, Réforme, 5 mai 2011.

¹¹ Cette dévalorisation du statut social de certaines tâches est inadmissible et en contradiction avec l'approche solidaire qui est indispensable pour la cohérence de la vie de la cité.

Toute activité, dès lors qu'elle a une utilité sociale affirmée et acceptée par la société, a une valeur sociale incontestable.

Cette « division des tâches » s'est opérée dans un premier temps dans les sphères industrielle et agricole. Puis, avec le recul de l'industrie, les tâches confiées aux travailleurs immigrés ont augmenté dans divers domaines de services.

Ces évolutions ont eu plusieurs conséquences : un taux de chômage et de précarité plus élevé parmi les travailleurs immigrés, un abaissement de leur niveau de vie, etc.

Comme le souligne le président du Haut conseil à l'intégration, « *un immigré sur cinq vit en zone urbaine sensible, où le taux de pauvreté est près de trois fois plus élevé que sur l'ensemble du territoire.* »¹²

Une structure d'immigration stable sur le long terme

La France se caractérise par une structure d'immigration très stable dans le temps, accueillant depuis plus de 20 ans majoritairement des populations originaires d'Afrique du Nord (Maghreb et Turquie) et d'Afrique sub-saharienne.

Cette immigration se caractérise par une présence relativement plus importante de la main-d'œuvre réputée peu qualifiée : 40 à 50 % des personnes nées à l'étranger et exerçant une activité en France ont un niveau d'éducation n'excédant pas le collège, ce qui n'est le cas que pour 20 % des autochtones.¹³

Les travailleurs immigrés ne « chassent » pas les travailleurs français

Ces données invalident totalement le discours démagogique de l'extrême droite selon lequel les immigrés prennent la place des autochtones, selon lequel pour réduire, voire résorber, le chômage, il suffirait de renvoyer les immigrés chez eux.

Comme le souligne un chercheur de l'Institut national d'études démographiques (Ined), « *c'est*

Cette problématique devrait guider la réflexion et le débat, entre autres, sur la rémunération de la force de travail, les salaires minima et maxima, la rémunération des dirigeants, etc.

¹² Patrick Gaubert, président du Haut Conseil à l'intégration, cité par *Les Echos*, 24 avril 2011.

¹³ X. Chojnicki *et alii*, *op. cit.*

*une illusion de mettre face à face le nombre d'immigrés et le nombre de chômeurs en pensant qu'ils sont substituables (...). Il y a des effets rémunérations, des effets compétences et de spécialisation dont il faut tenir compte. »*¹⁴

En effet, ces emplois sont souvent plus pénibles que la moyenne, moins bien payés et plus précaires. Faire baisser le nombre d'immigrés pourrait même avoir des effets néfastes selon ce chercheur : « *C'est une politique malthusianiste qui comporte de vrais risques, soit d'augmenter encore certaines tensions sur le marché de l'emploi, soit de voir croître le travail au noir, et donc l'immigration illégale.* »

Il y a complémentarité entre le travail des autochtones et celui des immigrés

Cette complémentarité correspond en fait à la stratégie du capital qui cherche à maximiser sa rentabilité financière par tous les moyens.

Sans la demande du patronat, il n'y aurait pas de travail dit « immigré ». Le travail dit « clandestin » (dont le champ ne recoupe absolument pas le travail immigré) obéit aussi à la même logique. Il existe parce qu'il y a une demande pour exploiter ce genre de travail.

Cela explique le recours permanent du patronat au travail immigré dans pratiquement tous les domaines, qu'il s'agisse du travail qualifié ou non. Cela explique aussi la présence des travailleurs dits « sans papiers » qui ont un emploi, qui cotisent à la Sécurité sociale, mais qui sont privés des droits élémentaires.¹⁵

La situation des travailleurs immigrés est plus vulnérable

Une étude réalisée au milieu des années 1990 montrait que parmi les immigrés qui occupaient un emploi d'ouvrier vingt-cinq ans auparavant, près des trois quarts d'entre eux occupaient toujours ce même type d'emploi, et un tiers étaient non qualifiés. Les « Français d'origine » dans la même situation initiale n'étaient plus qu'un tiers environ à

occuper un poste d'ouvrier. Par ailleurs, la part des « Français d'origine » qui occupaient 25 ans plus tard un emploi non qualifié était quatre fois plus faible que pour les immigrés.¹⁶

A cette moindre promotion professionnelle des immigrés s'ajoute leur plus grande vulnérabilité aux restructurations industrielles. En effet, « *les immigrés ont joué un rôle d'amortisseur pour l'ensemble du marché du travail, ce qui a permis aux Français d'origine de se maintenir dans une position relativement plus favorable.* »¹⁷

Les immigrés sont beaucoup plus souvent positionnés sur un emploi précaire que les Français d'origine.¹⁸

A métiers et secteurs d'activité comparables, ils connaissent des conditions de travail dégradées et se déclarent davantage que les « Français d'origine » exposés à des « postures pénibles et fatigantes », à un travail monotone, peu formateur et qui ne leur laisse qu'une faible autonomie.¹⁹

Les immigrés africains sont plus touchés par le chômage

13 % des immigrés sont au chômage, un taux près de deux fois supérieur à celui des « Français d'origine » (chiffre 2008).

¹⁶ Cf. J.-L. Dayan., A. Echardour et M. Glaude., 1997, « Le parcours professionnel des immigrés en France : une analyse longitudinale », *Économie et Statistiques*, n° 299, cité par Didier Gelot et Claude Minni, « Présence des personnes d'origine étrangère dans les minima sociaux et retour à l'emploi », *Politiques sociales et familiales*, n° 95, mars 2009.

¹⁷ Cf. C. Borrel, « Immigration, emploi et chômage », *Dossier du Cerc-Association*, n° 3, 1999, cité par Didier Gelot et Claude Minni, *op. cit.*

¹⁸ Cf. D. Meurs, A. Pailhé, P. Simon, « Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités », Ined, Document de travail, n° 103, cité par Didier Gelot et Claude Minni, *ibid.*

¹⁹ Cf. T. Coutrot, D. Waltsperger, « Les conditions de travail des salariés immigrés en 2005 », Dares, *Premières synthèses*, n° 09.2, cité par Didier Gelot et Claude Minni, *ibid.*

¹⁴ Patrick Simon, cité dans *Les Echos*, 24 avril 2011.

¹⁵ Voir « La lutte des travailleurs 'sans papiers' : quels enseignements pour le mouvement syndical ? », *Analyses et documents économiques*, n° 110, décembre 2008.

Les immigrés originaires d'Afrique (Maghreb et Afrique subsaharienne) enregistrent un risque de chômage nettement supérieur (17 %) aux « Français d'origine ».

S'agissant des immigrés d'origine européenne, ce risque est légèrement supérieur à celui des « Français d'origine ».²⁰

Le poids des immigrés dans les dépenses de protection sociale reste faible

La configuration spécifique de la présence des travailleurs immigrés sur le marché du travail conditionne aussi leur situation du point de vue de la protection sociale.

Les immigrés non européens sont proportionnellement peu représentés parmi les personnes âgées de plus de 60 ans, qui sont les premiers bénéficiaires des prestations de la Sécurité sociale en termes de dépenses de maladie et de retraite. De ce fait, le poids de ces immigrés dans les dépenses de protection sociale de la France reste faible, et ce malgré un taux de chômage plus élevé.

Une contribution nette de 12 milliards d'euros aux budgets publics et sociaux

Le débat sur le « coût de l'immigration » porte essentiellement sur l'existence des mécanismes de protection sociale. Ces mécanismes permettent à chaque travailleur et à sa famille de recevoir des prestations financées par un apport collectif des travailleurs.

Il est absolument fondamental d'insister sur cet apport collectif, car il remet d'emblée en cause l'approche ségrégationniste de l'extrême droite. Les travailleurs sont intégrés dans un même système de production, il est donc légitime et normal qu'ils bénéficient tous des mêmes droits, des mêmes protections.

La France compte 5 millions d'immigrés, soit 8 % de la population du pays. L'Etat et le système de protection sociale dépense près de 48 milliards d'euros par an pour les étrangers vivant en France, à travers les allocations familiales, les prestations de santé, les aides au logement ou les allocations chômage.

En comparaison, les dépenses de la Sécurité sociale s'élèvent à plus de 800 milliards d'euros.

Les dépenses publiques et sociales (Etat et Sécurité sociale) destinées aux immigrés vivant en France représentent donc moins de 6 % des dépenses de la Sécurité sociale.

En revanche, les immigrés reversent 60 milliards d'euros aux caisses de l'Etat et de la Sécurité sociale sous formes d'impôts, de taxes et de cotisations sociales.

D'un point de vue purement comptable, c'est-à-dire en mettant les dépenses et les recettes côte à côte, on constate que le solde de la présence des immigrés vivant en France est donc positif de quelque 12 milliards d'euros.

Ce constat établi au niveau de l'ensemble de l'économie se confirme également au niveau moyen pour chaque immigré. Plus précisément, en tenant compte de toutes les tranches d'âge, on constate que chaque immigré apporte en moyenne relativement plus à l'Etat et à la Sécurité sociale qu'il ne reçoit.

En moyenne, la contribution nette de chaque immigré au budget de l'Etat et de la Sécurité sociale, c'est-à-dire la différence entre ce qu'on verse (cotisations sociales, impôts, etc.) et ce qu'on reçoit du système (diverses allocations et bénéfices) est de l'ordre de 1 500 euros.

Comme le souligne un chercheur de l'université de Lille, « nous sommes très loin du cliché de l'étranger venu en France profiter des avantages de l'Etat providence. Il s'agit souvent d'une population jeune, en bonne santé, dont l'objectif est d'entrer très rapidement sur le marché du travail. »²¹

Les immigrés tirent peu de bénéfices des principaux postes de dépenses sociales

Les prestations sociales sont regroupées en quatre grandes catégories :

- Allocations liées au fonctionnement du marché du travail : allocations chômage, congés maladie, éventuellement allocations liées à l'insuffisance des revenus du travail (RMI, RSA...) ;
- Allocations familiales et aide au logement ;
- Soins de santé ;
- Retraite.

²⁰ Didier Gelot et Claude Minni, *op. cit.*

²¹ X. Chojnicki, *op. cit.*

Dans ces dépenses, celles liées à la santé et à la retraite ont un poids beaucoup plus important. Les dépenses liées à la maladie représentent 47 % des dépenses de la Sécurité sociale, celles de la retraite 31 %. Ces deux postes représentent donc 78 % des dépenses totales.²²

En termes de bénéfices tirés de ce système, globalement, les différences entre les individus nés en France et les immigrés européens sont faibles.

A l'inverse, les populations immigrées africaines profitent moins des allocations liées à la retraite et à la santé. En revanche, elles bénéficient relativement plus d'autres allocations.

Ces données mettent en évidence le cynisme et la démagogie du discours de l'extrême droite. En effet, l'extrême droite et particulièrement le FN font trop de bruit autour des dépenses dont le poids dans le total des dépenses est faible.

S'agissant des aides attribuées à la famille, la présence relativement plus importante des travailleurs immigrés parmi les bénéficiaires s'explique par les différences dans la taille des ménages : les familles immigrées ont en moyenne davantage d'enfants que les populations autochtones. Il faut néanmoins préciser que l'écart tend à se réduire dans le temps du fait de l'adoption progressive des modes de vie et des comportements sociaux du pays d'accueil. Cette réalité met aussi en évidence la nocivité des clichés propagés par l'extrême droite.

En ce qui concerne les aides et allocations liées au « fonctionnement du marché du travail » (allocations chômage notamment), la situation moins favorable et plus vulnérable des travailleurs immigrés se traduit par un nombre relativement plus important de bénéficiaires parmi les immigrés.

Par rapport aux autochtones, les immigrés issus du Maghreb et ceux issus du reste de l'Afrique sont respectivement :

- 1,6 et 1,7 fois plus nombreux à recevoir des allocations chômage ;
- 3,8 et 3,9 fois plus représentés parmi les bénéficiaires du RSA,
- 2,5 fois plus bénéficiaires des aides au logement.

Ces données s'expliquent, comme cela a été évoqué plus haut, par les spécificités des emplois confiés aux travailleurs immigrés. Généralement, ils occupent des emplois relativement moins qualifiés, moins protégés et moins bien rémunérés.

En effet, à caractéristiques égales (âge, genre, niveau d'éducation, nombre d'enfants, région de résidence, etc.), les immigrés non européens sont davantage confrontés à un risque de devoir recourir à ces dispositifs de protection sociale :

- 1,7 fois plus, en moyenne, pour les allocations chômage ;
- 3,6 fois plus, pour le RSA ;
- respectivement 3 fois plus et 1,8 fois plus selon qu'ils sont nés dans un pays du Maghreb ou un autre pays africain, pour les allocations de logement.

Une contribution positive à long terme

A long terme aussi, compte tenu de l'apport perpétuel d'individus en âge d'activité et de la prise en compte de la contribution nette des « descendants » de ces immigrés, l'impact global de l'immigration sur les comptes publics et sociaux est légèrement positif.

Comme le souligne l'un des rédacteurs de l'étude déjà citée de la Drees : « *l'immigration réduit le fardeau fiscal du vieillissement démographique, (...) et sans cet apport, dans l'hypothèse d'une immigration zéro, le besoin de financement de la protection sociale à l'horizon du siècle passerait de 3 % à environ 5 % du PIB.* »²³

Conclusion

Le discours de l'extrême droite sur la défense des intérêts des travailleurs, tout comme sur le « coût de l'immigration » est totalement infondé.

Expliquer des réalités incontestables aux salariés et aux citoyens permettrait de dévoiler le cynisme de ce discours et de défendre la démocratie et les intérêts du monde du travail.■

²² Source : Accos, *Les chiffres clé de la Sécurité sociale pour 2009*.

²³ Lionel Ragot, cité dans *Les Echos*, 24 avril 2011.